

Pour qui nous prennent-ils ? Des ânes ou des manants ?

Le comble du mépris a-t-il été atteint en ce samedi 29 février 2020 (heureusement il n'y a qu'un 29 février tous les 4 ans !) ou n'a-t-on pas encore atteint le fond ?

Incapables de répondre aux justes interrogations des députés (qui sont la voix des électeurs et donc du peuple français), mais aussi aux critiques des syndicats et même du Conseil d'État, concernant le projet de loi sur les retraites injuste, inégalitaire, flou, bâclé et socialement destructeur, le gouvernement a décidé de le faire adopter sans vote à l'Assemblée nationale. Et ce malgré la mobilisation sans précédent de la population de notre pays dans les entreprises, dans les administrations et dans la rue, depuis le 5 décembre (et même avant !) : plus de 65% des Français approuvent les grèves et manifestations. Quel mépris !

Circulez manants, il n'y a rien à voir, rien à dire !

Non contents de ce mépris, ils osent dès le lendemain nous dire qu'ils vont nous expliquer les bienfaits de la loi, car visiblement nous n'avons toujours pas compris.

Et oui, en plus, ils nous considèrent comme des ânes !

Des ânes incapables que nous sommes de comprendre ce qu'ils veulent nous imposer. Et si nous n'étions pas d'accord avec le projet de loi parce que, justement, on a trop bien compris ce qu'ils veulent nous imposer, à savoir le plus important recul social depuis 75 ans ?

NON, NOUS NE SOMMES NI DES ÂNES, NI DES MANANTS !

Nous sommes des citoyens responsables et qui avons bien compris ce qui se tramait. Et c'est pour cela que nous nous battons, c'est pour cela qu'il faut réussir à faire barrage à cette loi injuste et inégalitaire par tous les moyens : grèves, manifestations, soutiens, etc. Toute action qui va dans ces directions sera bénéfique : on ne lâche rien.

Pour nous, retraités UFR FO, un moyen de faire connaître notre opposition et notre colère est de participer à **la cagnotte de la solidarité** que nous avons lancée en ce début d'année. Encore un effort, il n'est pas trop tard pour participer. Dans un mois nous ferons un chèque pour soutenir les grévistes et les aider à défendre notre système de retraite par répartition. **La retraite par répartition, on s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder !**

Envoyer votre chèque (avec au dos la mention « *somme versée au titre de la solidarité envers les actifs en grève : cagnotte de la solidarité UFR FO* ») à :

FGF FO
46, Rue des Petites Écuries
75010 PARIS

Nous vous ferons alors connaître le résultat de cet appel et l'utilisation qui aura été faite de cette cagnotte.